

LA SSA FÊTE SES 40 ANS



Joyeux anniversaire

Christophe Bugnon, président du Conseil d'administration

**Votre société de droits d'auteur fête
en cette fin année 2025 ses 40 ans d'existence.**

Ce numéro de votre *Journal* nous donne l'occasion de revenir sur les années passées et de nous projeter vers l'avenir.

Comme tous les humains qui composent la coopérative, la SSA vit sa vie. Une naissance très attendue, une rapide croissance, quelques crises d'adolescence et la voici dans la force de l'âge. Ses parents-fondateurs peuvent être fiers d'elle. Voilà un beau bébé qui a parfaitement grandi et se trouve en excellente santé.

Forte de plus de 4000 membres maintenant, voilà la SSA en pleine maturité, prête à affronter les défis de l'avenir avec l'énergie et la pondération qui caractérise cet âge. Si, les années venant, la SSA a probablement gagné en sagesse, elle l'a fait sans perdre son enthousiasme.

C'est là que s'arrête la comparaison avec son sociétariat. Car la SSA, tout en continuant de grandir, a la chance de rajeunir chaque année, avec de nouvelles générations d'autrices et d'auteurs qui viennent garnir ses rangs.

Dans ce numéro anniversaire de votre *Journal*, nous avons décidé de mettre en lumière quelques éléments révélateurs de ces quarante années.

Un article se propose de faire le pont entre les membres les plus anciens et les plus jeunes dans une photographie des attentes et des espoirs des différents répertoires par rapport à notre société de gestion.

Les responsables successifs de l'un des piliers de la SSA, notre Fonds culturel, vous proposent également un regard en arrière sur son évolution.

La SSA qui aura 40 ans en l'an 2025

Natacha Rossel

**A l'heure de célébrer les 40 ans de la société de gestion,
une dizaine d'autrices et d'auteurs, toutes générations
confondues, jettent un coup d'œil dans le rétro.**

Flash-back, 1985. Sur grand écran, Alain Tanner brosse le portrait mélancolique d'un village jurassien dans son long métrage *No Man's Land*. Au théâtre, Jacques Probst monte son texte fétiche, la *Prose du Transsibérien* de Blaise Cendrars, à la Comédie de Genève. Portée par un vent favorable, Pro Helvetia inaugure le Centre culturel suisse de Paris, sa première antenne à

l'étranger. Cette année-là marque aussi un autre événement dans le vivier culturel: la création de la Société Suisse des Auteurs. Plus connue sous son petit nom de SSA, cette coopérative se charge de la gestion collective des droits d'auteur dans les domaines de l'audiovisuel et des arts de la scène. A l'heure de célébrer quatre décennies d'existence marquée par quelques

LE JOURNAL

DE LA **SSA** société suisse des auteurs



Enfin une série de chiffres vous est présentée afin de partager avec nous une idée générale de l'évolution de la SSA.

Ce *Journal* permet donc de jeter un regard en arrière sur le vécu de la coopérative, d'en faire un bilan actuel et même de se projeter dans l'avenir, avec un aperçu de l'Assemblée générale de 2065 plus vrai que nature.

Un anniversaire c'est aussi faire la fête. Nous mettons le champagne au frais et nous allons vous convier prochainement à fêter ce jubilé toutes et tous ensemble en cette fin d'année.

En tant que président du Conseil d'administration j'aimerais encore une fois remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette réussite, les fondateurs, les membres du Conseil d'adminis-

tration, les directions et présidences successives ainsi que les employées et employés de la SSA et toutes celles et ceux sans qui rien ne serait possible; les autrices et les auteurs.

Partons joyeusement vers les 80 ans de la SSA, qui par vents et marées, saura toujours se mettre au service de ses membres.

La SSA fête ses 40 ans

La SSA a été fondée le 30 novembre 1985 par des autrices et auteurs dramatiques et des cinéastes. Pour célébrer cet anniversaire, une soirée festive se déroulera

**le jeudi 27 novembre 2025 dès 18h
au Pavillon Naftule, à Lausanne Bellerive.**

Les invitations avec les détails de la soirée et le formulaire d'inscription ont été envoyés aux membres. Nous nous réjouissons de vous retrouver toutes et tous à cette occasion!

soubresauts, nous avons demandé à plusieurs membres de partager leurs réflexions, leurs regards et leurs quêtes d'auteurs et d'autrices. C'est qu'il y en a eu, des débats, des défis, des batailles gagnées, en quarante ans. Le paysage artistique s'est densifié, diversifié, déployé pour offrir une production plus que jamais foisonnante. Des exemples de succès récents? Laetitia

Dosch, lauréate en 2020 d'une Bourse SSA pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction destinés au cinéma, a cartonné avec *Le Procès du Chien*, présenté à Cannes en 2024 et quatre fois nominé aux Quartz, Prix suisse du cinéma en 2025. Sur la scène de l'humour, la coopérative a auréolé des Prix SSA de l'humour Marina Rollman, Yann Marguet et



Loïc Hobi

Alexandre Kominek, nouveaux hérauts de la verve romande.

Reconnaissance d'un statut

En plus de son travail de base, l'encaissement et la répartition de droits, le rôle de la SSA est aussi de délier les cordons de la bourse, en décernant justement des bourses, des prix et autres aides à l'écriture de textes dramatiques, de scénarios, de partitions chorégraphiques ou encore de musiques de spectacle. Mais pas seulement. Son appui est aussi juridique et administratif. « La SSA est indispensable pour soutenir les artistes, notamment par son travail de surveillance de l'utilisation de nos textes », souligne l'humoriste Thierry Meury, laissant de côté sa gouaille légendaire pour parler sérieusement. « Et elle deviendra encore plus essentielle avec l'arrivée de l'intelligence artificielle », reprend le Jurassien, affilié depuis ses débuts, il y a trente-six ans. Jeune scénariste et cinéaste suisse, Loïc Hobi abonde : « Dès mes débuts, je me suis senti rassuré de pouvoir compter sur la SSA, en particulier pour la relecture et la co-signature des contrats. Je me sens aussi soutenu par son travail de lobbying », confie le réalisateur du court métrage *The Life Underground*, présenté à Locarno en 2021. Le chorégraphe Philippe Saire, affilié depuis 1986, complète l'éloge : « C'est un organisme essentiel pour la défense de nos droits et de la propriété intellectuelle artistique. » Membre fondateur de la coopérative et cofondateur du Groupe 5 avec Claude Goretta, Jean-Louis Roy, Michel Soutter et Alain Tanner, le réalisateur Jean-Jacques Lagrange, 96 ans, rappelle qu'il « s'est fait une place aussi grâce au fait que la SSA représente les cinéastes ». La preuve par les chiffres : en quarante ans, la SSA est passée de 373 à 4105 membres.

« Cela [la perception des droits] donne presque une existence matérielle à une pièce, avec l'idée qu'un texte a un certain prix »
Merlin Leuenberger

La dimension symbolique joue aussi un rôle prépondérant. Fraîchement diplômée de l'Ecole des Teintureries à Lausanne, Aline Bonvin a déposé



Aline Bonvin

le texte de son premier spectacle *L'Âge que j'avais*, coécrit avec des comédiennes de sa promotion, en 2022. « A ce moment-là, je n'avais pas conscience de ce que ça représentait. La SSA m'a expliqué qu'on serait rémunérées pour ce texte, se souvient-elle. Ça a donné du poids, de la consistance à ce travail. » Elle poursuit : « Ça octroie aussi une forme de reconnaissance de la phase d'écriture, une étape qui prend du temps. Et ça nous rend légitimes. » Lui aussi jeune auteur de théâtre lausannois, Merlin Leuenberger acquiesce : « Cela donne presque une existence matérielle à une pièce, avec l'idée qu'un texte a un certain prix. »

« La perception des droits d'auteur représente un apport financier important, surtout quand j'écris une pièce de théâtre »
Pascale Rocard

En termes de revenus, les gains varient au gré des projets et selon les disciplines. Thierry Meury s'est taillé une belle place dans l'humour à l'époque où ce milieu, dit-il, était « un autre monde, bien avant l'explosion du stand-up. » Mais il ne s'inquiète pas plus que ça de l'expansion de ce nouveau ressort comique. Ses droits d'auteur représentent même une part importante de son escarcelle : « Comme j'écris beaucoup, ça peut représenter jusqu'à la moitié de ce que je gagne, je dirais entre 20% et 50%, selon les années. » Pour Pascale Rocard, scénariste, autrice et comédienne naviguant allègrement entre la radio, la scène et l'écran depuis la fin des années 1970, « la perception des droits d'auteur représente un apport financier important, surtout quand j'écris une pièce de théâtre. » Figure de la danse contemporaine, Philippe Saire nuance un peu : « Pour moi, il s'agit d'un revenu accessoire plutôt modeste ». Mais il y a une exception : LE « hit », sa pépite jeune public *Hocus Pocus* qui, d'un coup de baguette magique, a dépassé les 400 représentations. « Quand une pièce tourne beaucoup, les gains peuvent s'avérer non négligeables », souligne le fondateur et ancien directeur du Théâtre Sévelin 36 à Lausanne. Pour Julietta Korbel, scénariste et réalisatrice diplômée de l'ECAL en 2019, les rentrées, bien qu'irrégulières, font du bien : « Tout à coup,

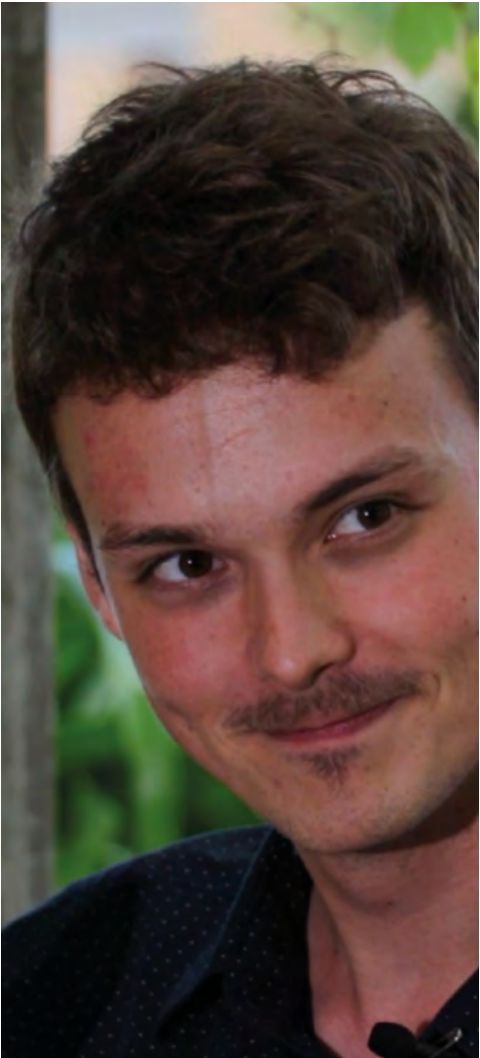


Jean-Jacques Lagrange

je perçois des droits pour une diffusion quelque part, et à chaque fois c'est une belle surprise ! » Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la SSA enregistrait 3 millions de francs de chiffre d'affaires lors de son premier exercice... et un zéro de plus en 2024, soit 30 millions.

Combats et victoires

Malgré cet essor, l'histoire de la SSA n'a rien d'un long fleuve tranquille. A sa tête depuis le 15 novembre 2011, Jürg Ruchti déroule la pellicule des combats successifs dans le domaine audiovisuel. Premier épisode : l'émergence de la gestion collective obligatoire a entraîné un conflit avec Suissimage – l'autre société suisse de gestion des droits d'auteur dans le domaine audiovisuel – qui s'est achevé sur la conclusion d'un accord de collaboration, après une médiation difficile.



Merlin Leuenberger

Deuxième épisode : l'introduction dans la loi d'une rémunération sur la fabrication et l'importation de supports vierges destinés à des enregistrements pour un usage personnel. Troisième épisode : le droit à la rémunération pour la vidéo à la demande – quelque 2,5 millions annuels à la clé, selon les premières estimations. Et la série continue, avec la votation à venir sur la redevance de la SSR et, bien sûr, le tsunami de l'intelligence artificielle. Dans les arts de la scène, il a fallu adapter les dispositifs de soutien à l'éclosion de nouvelles formes. « Au fil des années, nous avons étendu et diversifié notre éventail d'actions de soutien, de bourses et de concours », note Jürg Ruchti. Il précise : « Nous avons notamment développé le soutien à l'écriture de plateau, mais aussi à d'autres disciplines comme les arts de la rue et du cirque, et agi pour la reconnaissance de l'improvisation. Au niveau de la création théâtrale, on est bien loin de l'écriture traditionnelle d'un texte qui est ensuite interprété et mis en scène. De même, le ballet classique n'a rien à voir avec la danse contemporaine en termes de processus de création. »

Un accompagnement bienvenu dans un paysage culturel qui a beaucoup évolué au cours des dernières décennies.

Un accompagnement bienvenu dans un paysage culturel qui a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. En vigies de la création scénique, plusieurs de nos interlocuteurs et interlocutrices relèvent l'essor du solo, aussi bien dans le théâtre que dans la danse. Une évolution esthétique ? En partie. « Nous vivons dans une période où les parcours individuels et la mise en avant de ses propres questionnements forment le sujet d'un certain nombre d'œuvres », observe Philippe Saire. Mais la dimension financière joue aussi un rôle prépondérant. « La concurrence et le contexte économique incitent les artistes à proposer des petites formes », ajoute le chorégraphe. Simone Collet, dramaturge, dresse un constat similaire : « Il n'y a plus de sous pour monter un spectacle avec une grande distribution et de beaux décors », déplore la Valaisanne,



Simone Collet

autrice de grandes fresques teintées de légendes locales, qu'elle a créées à la montagne avec des comédiennes et comédiens amateurs, dont *La Révolte des Lavandières*, montée sur l'alpage de Solalex en 1984.

Créer sans se brider

Car si les politiques culturelles ont contribué à promouvoir l'encouragement de la culture, l'équilibre reste fragile dans le milieu artistique et beaucoup de créatrices et créateurs complètent leurs revenus avec d'autres activités. Agé de 27 ans, Merlin Leuenberger a assuré ses arrières en décrochant un diplôme d'ingénieur à l'EPFL. Son métier lui permet d'écrire des textes pour des troupes amateurs, à qui il ne facture que ses droits d'auteur. « Mon objectif n'est pas de vivre de la culture, mais de contribuer à la culture », précise le Lausannois. Aujourd'hui, la menace de coupes budgétaires fait planer l'incertitude. Active dans l'audiovisuel depuis 1978, Pascale Rocard s'alarme : « La restriction des budgets m'inquiète, d'autant qu'on nous demande toujours plus d'admin, de plus en plus de professionnalisation, au détriment du temps de création. Je crains qu'on voie de moins en moins d'électrons libres et de productions qui sortent des clous. » Issu de la jeune génération, Loïc Hobi se montre plus nuancé : « On est extrêmement chanceux en Suisse en tant qu'auteurs et autrices, même si on sent que les budgets sont un peu menacés. » Le cinéaste constate toutefois qu'il est plus aisé

« Je me dis :
« Fais ce dont tu rêves »,
et ensuite je m'adapte »
Aline Bonvin

de financer des productions narratives que des formes plus expérimentales. Mais pas question de laisser les aléas du temps brider la créativité, assure Pascale Rocard : « Quand j'écris, je ne me restreins jamais et je ne me pose aucune question sur le budget. Je cherche des solutions après ». Même son de cloche chez Aline Bonvin : « Je me dis : « Fais ce dont tu rêves », et ensuite je m'adapte », sourit la Lausannoise. Julietta Korbel, qui vit en Suisse depuis huit ans, ajoute : « Même si je m'inquiète

beaucoup pour les politiques de financement du cinéma, la Suisse m'a offert des opportunités dont je suis reconnaissante. »

Menaces algorithmiques ?

Et si la véritable menace se nichait ailleurs, dans les algorithmes ? Sur toutes les lèvres, la déferlante de l'intelligence artificielle générative alimente les fantasmes. Bien sûr, la SSA en a fait l'un de ses chevaux de bataille : « Il faudrait mettre en place une rémunération qui s'ajouterait aux droits exclusifs, et que les autrices et auteurs – de même que les maisons de production de films – puissent accepter, ou non, que leur œuvre soit « avalée » par ces systèmes », plaide Jürg Ruchti. Qui martèle : « Notre revendication actuelle s'inscrit dans le sigle ART, pour Autorisation, Rémunération et Transparence. » Encore faut-il que les États légifèrent. « Ces entreprises ne feront pas preuve de transparence de manière volontaire, déplore-t-il. La devise de la Silicon Valley, c'est qu'il est plus facile de demander pardon que de demander la permission. »

Et si la véritable menace se nichait ailleurs, dans les algorithmes ?

Mais là encore, les artistes ne peignent pas le diable sur la muraille. « C'est un grand Far West et il est urgent de légiférer pour défendre nos droits d'auteur, insiste Loïc Hobi. Mais je ne m'inquiète pas tant que ça, le cinéma a toujours survécu aux avancées technologiques. » Thierry Meury ne tire pas non plus la sonnette d'alarme : « Pour le moment, l'IA ne nous a pas touchés de plein fouet. Mais il faut rester vigilants, et on compte sur la SSA ! »

De ce panorama impressionniste, on retiendra un précepte : les artistes sont résilient/e/s, attrapent les tendances et les façonnent, s'adaptent aux vicissitudes. Dans un contexte qui s'assombrit, ils et elles font part de perspectives réjouissantes. Philippe Saire salue la mise en place de bourses de recherche et développement, qui permettent d'approfondir sa pratique en amont de la phase de création. Merlin Leuenberger et son collectif d'écriture réfléchissent à un modèle de rémunération équitable, pour les



Julietta Korbel



Philippe Saire

autrices et auteurs, mais aussi celles et ceux qui contribuent à l'élaboration d'une histoire. Enfin, lorsqu'on a demandé à Thierry Meury sur quoi portait son optimisme, il a répondu : « Vous me laissez deux semaines et vous me rappelez ? »

40 ans de Fonds culturel

Jolanda Herradi & David Busset

Depuis sa création en 1985, l'« Action culturelle de la SSA », remplacée ensuite par le « Fonds culturel de la SSA », a pour mission de soutenir et de promouvoir les œuvres des autrices et auteurs en favorisant la création, en améliorant les conditions d'exercice de leur métier et en mettant en avant les valeurs défendues par la SSA. Mandat rempli par ses propres initiatives, mais aussi en collaboration avec d'autres institutions culturelles. Qui, aujourd'hui, ne connaît pas les fameuses « Bourses SSA », les « Prix SSA » et les joyeuses rencontres de la SSA ? Ces actions sont devenues une marque de fabrique. De façon un peu moins connue, le Fonds culturel soutient également certains engagements politiques comme les comités contre l'initiative « No Billag » et bientôt « 200 francs ça suffit ! », ou des actions de lobbying pour renforcer le statut de la culture. Son point fort, c'est qu'il était, est et sera constamment à l'écoute des besoins des autrices et auteurs en s'adaptant aux réalités toujours mouvantes. Une réelle proximité faite de réactivité, de soutien et de reconnaissance. A ses débuts, le Fonds culturel disposait d'un budget annuel d'une trentaine de milliers de francs. Avec le développement de la gestion des droits, puis l'accord historique de collaboration avec Suissimage en 1998, le Fonds a pu alors multiplier ses initiatives à grande vitesse en contribuant à l'enrichissement du paysage culturel suisse. Il a également toujours soutenu la relève par des programmes spécifiques. Quelques chiffres pour illustrer le rôle grandissant du Fonds culturel : En 1997, le Fonds a reçu 102 demandes de soutien et enregistré la participation de 242 autrices et auteurs aux actions qu'il a organisées. Le montant total des dépenses s'élevait alors à 307'000 CHF. En 2024, 601 autrices et auteurs ont participé à ses concours

et actions, 177 ont obtenu un soutien et 12 prix ont été accordés. Le montant total s'élève alors à 1'275'000 CHF – soit quatre fois plus. Autres points marquants du Fonds culturel au fil du temps, les événements organisés dans le but de réunir les autrices et auteurs, favoriser les rencontres et offrir des moments festifs. Des remises de prix et des réceptions dans le cadre de festivals ont été organisées, tout comme la Fête des 30 ans de la SSA au Théâtre de Vidy, bientôt suivie d'une fête des 40 ans. Sans oublier les Soirées des lauréats et lauréates proposées tous les deux ans. De plus, le Fonds culturel met également gracieusement à disposition des salles de travail, dont une polyvalente, au siège de la SSA. Cet investissement co-financé par le Fonds culturel profite non seulement aux autrices et auteurs, mais également aux institutions œuvrant en faveur de la culture. Dans un souci relevant de la sécurité sociale des autrices et des auteurs, la possibilité de compléter les bourses et soutiens du Fonds culturel par une contribution paritaire à la prévoyance a été instaurée. Cela complète les actions sociales de la SSA telles que le Fonds de Solidarité et le Fonds de Secours. Les moteurs successifs du Fonds culturel, dont Jolanda Herradi (de 1998 à 2019) et David Busset (de 2014 à aujourd'hui), tout comme le Conseil d'administration et la direction de la SSA, souhaitent longue vie au Fonds culturel ! Longue vie aux autrices, auteurs et institutions qui se battent pour la culture ! UN GRAND MERCI à toutes et à tous !

Retrouvez l'ensemble des actions du Fonds culturel sous ssa.ch/fr/le-fonds-culturel-de-la-ssa/



Thierry Meury



Pascale Rocard

